

Renseignements sur l'encaissement direct pour les administrateurs et administratrices d'universités canadiennes pour SRG

Soumission d'une facture

- 1) Les factures peuvent être soumises via notre formulaire de soumission de factures :
<https://form.simplesurvey.com/f/s/GRlinvoices26>
Si possible, nous vous demandons de ne soumettre qu'une seule facture pour la cohorte SRG.
- 2) Veuillez vous assurer que la facture contient les renseignements suivants :
 - a. nom des personnes stagiaires;
 - b. les renseignements pour le transfert.
- 3) Une fois soumise, notre équipe vérifiera la facture et, lorsqu'elle aura été approuvée, elle sera envoyée à notre équipe de comptabilité pour le paiement. Veuillez prévoir de **3 à 5 jours ouvrables** pour le traitement. Vous recevrez un courriel de confirmation de notre équipe une fois que la facture aura été envoyée pour le paiement.
- 4) Une fois la facture soumise à notre équipe de comptabilité, veuillez prévoir de 2 à 3 semaines pour le paiement.

Toutes les factures doivent être envoyées à Mitacs avant le 31 octobre. Toute facture soumise après cette date pourrait ne pas être acceptée.

Remboursement

Même si nous faisons de notre mieux pour éviter les demandes de remboursement, il peut arriver que des personnes stagiaires se retirent durant le printemps ou l'été. Mitacs mettra à jour les listes de stagiaires sur une base hebdomadaire et nous procéderons à une réconciliation en novembre 2026.

Si une personne stagiaire se retire **avant** son arrivée au Canada et Mitacs a payé les frais de scolarité à votre établissement, Mitacs demandera un remboursement.

Si une personne stagiaire se retire **après** son arrivée au Canada, Mitacs ne demandera pas de remboursement.

